Febelgra
united in
graphics

n°2 FIRST fév 2025

Bulletin mensuel de la fédération des industries graphiques asbl

IMPRESSION

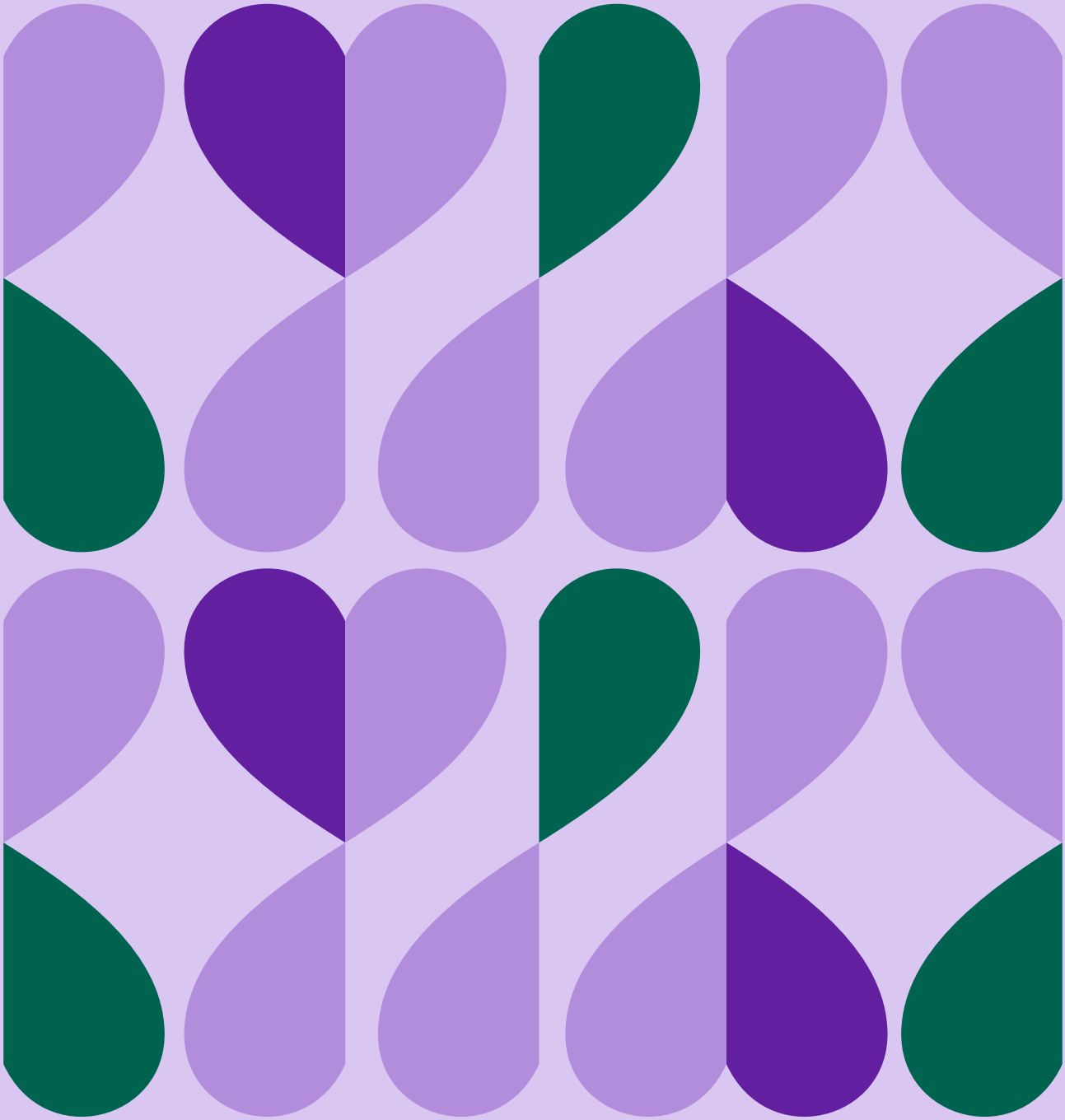

Rapport des offres d'emploi 2024

Norme de déclaration durable

édition

02

3
Édito

4
Le rapport des offres d'emploi 2024

6
Enquête sur les tendances papier.be

7
Norme de reporting durable volontaire pour les PME

9
Les cotisations patronales ONSS 2025

10
Update social : to-do's & good to know

13
La question du mois : EU Ecolabel

15
Activités

16
Update chiffres

18
En bref

19
Focus sur le papier

20
Partners in Creativity

FSC
www.fsc.org
MIXTE
Papier | Pour une gestion forestière responsable
FSC® C012419

First Impression est le bulletin mensuel de la fédération des industries graphiques asbl
www.febelgra.be
Suivez-nous sur les médias sociaux :

www.linkedin.com/company/febelgra
www.facebook.com/febelgra
www.instagram.com/febelgra

Rédaction Kelly De Meuter - Kelly Ciancimino - Marisa Bortolin - Jeroen Van Eetvelde - Marc Vandenbroucke
Adresse Febelgra asbl, Place du Champ de Mars 2, 1050 Bruxelles - T + 32 2 680 06 68 - info@febelgra.be
Impression Antilope De Bie Printing
E.R. Marc Vandenbroucke, Place du Champ de Mars 2, 1050 Bruxelles - Membre de l'Union des Éditeurs de la Presse Périodique asbl

ÉDITO

Que nous réserve l'avenir ?

Marc Vandenbroucke – Directeur Général

Le 9 juin 2024, nous nous étions rendus aux urnes pour les élections fédérales. Une journée dont tout le monde se souvient. Près de huit mois se sont écoulés depuis et le nouveau gouvernement fédéral n'est toujours pas formé. Les défis auxquels notre pays doit faire face ne sont pas des moindres. Avec un déficit budgétaire de plus de 27 milliards d'euros, il semble pratiquement impossible d'éviter des prises de décisions pénibles.

Au moment de l'impression de cet éditorial, nous ne sommes toujours pas sûrs qu'un accord gouvernemental soit conclu d'ici le 31 janvier. Pourtant, il est crucial qu'un pas vers l'avant se fasse rapidement. La formation d'un gouvernement reste une tâche particulièrement délicate, quels que soient les partis présents autour de la table. Même si un accord est trouvé, la question est de savoir si les querelles et les nombreuses fuites dans la presse au sujet des notes de formation peuvent réellement constituer la base d'une politique forte et décisive De plus, ces divisions ont déjà engendré des protestations de la part de divers groupes d'intérêts, qui refusent d'accepter la nouvelle réalité et se retranchent dans leurs positions défensives. C'est problématique, car notre économie – et bien entendu également le secteur des médias imprimés – a un besoin urgent **de nouvelles perspectives ainsi que de réformes**.

Il est essentiel de stimuler l'entrepreneuriat. Ce dernier garantit des opportunités d'emploi et contribue au bien-être de nos citoyens. Nous espérons donc que l'accord gouvernemental contiendra des mesures favorisant **l'entrepreneuriat**, sans introduire de nouvelles règles encore plus strictes. Par ailleurs, il est crucial de flexibiliser **le marché du travail** et de s'attaquer aux coûts salariaux élevés. Nous nous attendons aussi à ce que des économies soient réalisées en réduisant et simplifiant certaines structures gouvernementales inefficaces et législations dépassées. Selon nous, il existe de nombreux *low-hanging fruit* dans ce domaine.

2025 sera une année importante pour le secteur. De nouvelles **négociations sectorielles** sont à l'ordre du jour et nous ferons de notre mieux pour les mener à bien tout en veillant au bien-être de notre secteur.

Entre-temps, Febelgra continue de soutenir activement le secteur. Sa promotion reste l'une de nos priorités. Un autre objectif essentiel est de tirer la sonnette d'alarme auprès du **système éducatif**, qui doit mieux répondre aux besoins de notre secteur. Nous organisons également à nouveau cette année un **congrès sur le développement durable** (voir p. 15), afin d'accompagner nos chers membres dans ce défi crucial pour l'avenir.

Nous vous souhaitons une excellente lecture !

ACTUA

Le rapport des offres d'emploi 2024
Une légère augmentation du nombre d'offres d'emploi

Le rapport annuel PrintmediaJobs® sur les offres d'emploi fournit un aperçu des tendances sur le marché du travail dans le secteur graphique. Malgré une légère hausse du nombre d'offres en 2024, le secteur continue à devoir faire face à des défis structurels tels que le vieillissement de la population active, la pénurie sur le marché du travail et un flux d'entrée limité de jeunes talents.

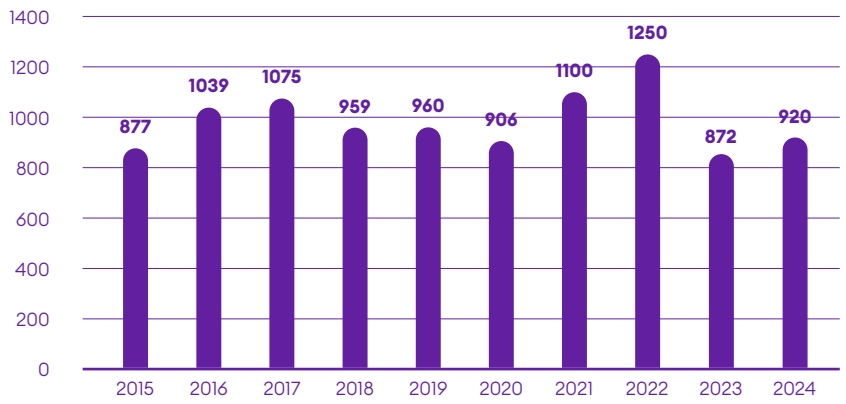

Nombre d'offres d'emploi total 2015-2024
Source : PrintmediaJobs

Évolution des offres d'emploi

Avec 920 offres d'emploi, l'année 2024 se rapproche de la moyenne annuelle de 990 offres, basée sur les chiffres des dix dernières années. Par rapport à 2023, cela représente une **légère augmentation de 6 %**.

Le marché de l'emploi en général en Flandre montre un ralentissement depuis l'été 2022, avec une baisse attendue de 10 % du nombre d'offres en 2024 par rapport à 2023 (Source : Arvastat).

Pour les entreprises, le défi consiste à compenser le flux sortant des travailleurs (expérimentés), à préserver leurs connaissances et leur expertise, tout en faisant face à un flux entrant limité de jeunes talents issus des écoles et du VDAB. Cela est particulièrement préoccupant pour les métiers en pénurie, tels que les imprimeurs et les finisseurs. Le secteur est hightech, s'automatise et évolue très rapidement, ce qui entraîne une évolution des compétences et des attentes de la part de l'industrie.

Fonctions

Le nombre de designers a diminué de manière significative pour la deuxième année consécutive, tandis que la demande d'imprimeurs atteint son niveau le plus élevé en 10 ans. Les offres pour des fonctions administratives augmentent également par rapport à 2023, mais restent encore loin des niveaux d'avant la crise du COVID-19. On remarque également un faible nombre d'offres pour les postes en prépresse. Dans ces deux derniers domaines, l'automatisation et la disponibilité de logiciels accessibles pourraient en être la cause, bien qu'il soit prématuré d'en tirer des conclusions définitives.

Top 5:
1. **Imprimeurs :** 283 offres d'emploi
2. **Designers:** 202 offres d'emploi
3. **Fonctions administratives :** 99 offres d'emploi
4. **Finisseurs :** 78 offres d'emploi
5. **Opérateurs d'impression numérique :** 74 offres d'emploi

Des questions?
Contactez
printmediajobs@grafoc.be

Analyse régionale

Anvers fait un bond en avant cette année, suivi traditionnellement par les provinces de Flandre occidentale et orientale. Ces dernières souffrent historiquement d'un taux d'emploi élevé, rendant le recrutement de nouveaux collaborateurs difficile. Certaines entreprises emploient des travailleurs français, mais l'attractivité croissante de Dunkerque, en pleine expansion économique, pourrait compliquer cette dynamique. Le flux de travailleurs wallons reste plutôt limité.

Conclusion

Bien que le nombre d'offres d'emploi ait augmenté en 2024, le marché du travail dans le secteur des médias imprimés reste sous pression. Le vieillissement de la population active, le faible flux entrant de (jeunes) talents techniques et les changements technologiques nécessitent une approche stratégique. Le secteur doit continuer à s'adapter pour attirer les nouvelles générations de travailleurs.

Ce rapport est indicatif et se concentre sur les tendances et les mouvements au sein du paysage des offres d'emploi dans les médias imprimés. Il est impossible de répertorier tous les postes vacants. Le nombre réel d'offres d'emploi est probablement plus élevé.

Les contacts avec des entreprises graphiques révèlent principalement des offres de remplacement pour des travailleurs partant à la retraite. Cela n'implique toutefois pas toujours automatiquement un nouveau poste vacant lorsque l'optimisation propose d'autres solutions. En tant qu'entreprise, il vaut mieux être conscient de la pyramide des âges. En effet, elle exerce une pression sur la continuité de la production et sur la recherche de nouveaux collaborateurs. Les jeunes générations ont des attentes différentes et changent souvent plus rapidement d'emploi. Les expansions du parc de machines et les postes vacants associés sont minoritaires.

Malgré la baisse de l'emploi au cours des 15 dernières années à la suite de l'automatisation accrue, aux fusions, aux faillites et au vieillissement de la population, la guerre des talents – y compris dans l'industrie des médias imprimés – ne fait que s'intensifier. Une bonne politique (stratégique) en matière de gestion d'entreprise et de personnel reste fortement recommandée pour toutes les entreprises. Lors de la recherche de nouveaux collaborateurs, il devient de plus en plus important pour une entreprise de définir de manière précise et opportune le type de profils recherchés. Formulez des attentes réalistes et tenez compte du groupe cible (les jeunes générations). Une bonne description des attitudes, compétences, aptitudes et valeurs de l'entreprise ne peut qu'améliorer la compatibilité entre le poste vacant et le candidat.

Les défis du marché du travail

1

Vieillissement
22 % des travailleurs ont 55 ans et plus, alors que seulement 6 % ont moins de 25 ans. Le flux sortant de personnel expérimenté n'est pas suffisamment compensé par l'arrivée de jeunes talents.

2

Métiers en pénurie
Les fonctions telles qu'imprimeur et finisseur d'impression restent difficiles à pourvoir.

3

Compétences et formation
Les progrès technologiques rapides nécessitent de nouvelles compétences et une formation continue.

Recommandations

1. Collaborez avec le secteur de l'éducation

- Renforcez les partenariats entre les écoles et les entreprises via des stages et l'apprentissage en alternance.
- Développez des programmes de mentorat pour accompagner les élèves et étudiants vers une carrière réussie.

2. Mettez l'accent sur la stratégie RH

- Définissez des attentes claires dans les offres d'emploi et soyez attentif aux besoins des différentes générations.
- Favorisez une répartition équilibrée des âges au sein de votre équipe.
- Investissez dans des initiatives telles que le travail faisable, l'inclusivité et l'équilibre travail-vie privée pour retenir les talents.

3. Investissez dans la formation

- Organisez des formations pour les nouveaux employés et les collaborateurs expérimentés afin de répondre aux évolutions technologiques.
- Concentrez-vous sur les compétences requises pour les fonctions high-tech dans les médias imprimés.
- Renforcez la résilience et les compétences de vos collaborateurs sur leur lieu de travail.

4. Augmentez votre visibilité

- Exploitez de nouveaux canaux de recrutement, y compris les réseaux sociaux.
- Rendez vos offres d'emploi plus attrayantes en mettant en avant des avantages tels que des horaires flexibles et des opportunités d'évolution.
- Investissez dans l'image de marque employeur.

ACTUA

La confiance dans l'efficacité et la fiabilité du papier augmente

La communication imprimée gagne en confiance et en appréciation. C'est ce qui ressort de la deuxième édition d'une enquête sur les tendances[1], réalisée par un bureau d'études indépendant mandaté par Papier.be, en collaboration avec l'organisation internationale Two Sides. Les consommateurs optent plus souvent pour des supports papier qu'il y a quelques années. L'impression demeure ainsi une valeur sûre dans un monde de plus en plus digitalisé.

La conclusion la plus marquante de l'enquête est que la confiance dans le papier continue de croître. Un Belge sur quatre (26,74 %) fait davantage confiance à l'actualité publiée dans les journaux imprimés qu'à celles en ligne, une hausse de 7 % par rapport à 2021. Cette tendance est renforcée par le fait que près de deux Belges sur trois (62,34 %) s'inquiètent de plus en plus du risque de piratage, de vol, de perte ou corruption des données personnelles stockées électroniquement. Le papier offre donc une alternative apaisante et sécurisée.

Firmin François, président de Papier.be, explique : "Sur les canaux numériques, les consommateurs sont de plus en plus confrontés à des escroqueries et à de fausses nouvelles, ce qui accentue le regain de popularité des publications sur papier et des documents imprimés. La communication papier offre non seulement un support tangible, mais constitue également une solution plus fiable dans un monde numérique empli d'incertitudes."

> Le papier constitue une solution plus fiable dans un monde numérique empli d'incertitudes.

Une préférence à la hausse

Cette tendance reflète un accroissement de la préférence pour la communication sur papier. Les Belges sont de plus en plus nombreux à opter pour les supports écrits : la popularité des **journaux** papier est par exemple passée de moins d'un quart en 2021 à plus d'un tiers. Les **magazines** sur papier ont également de plus en plus la cote et sont passés de 38 % à près de 60 %. De leur côté, les **livres** imprimés restent incontestablement le choix favori des lecteurs et plus de sept d'entre eux sur dix préfèrent une version tangible, contre moins de six il y a deux ans. Les **catalogues** sur papier, eux aussi, gagnent du terrain et leur popularité a doublé. En outre, 42 % des Belges favorisent les **documents administratifs** sur papier en 2023, contre seulement 28 % en 2021. Pour terminer, plus de la moitié des personnes interrogées affirment qu'elles comprennent mieux ce qu'elles lisent lorsqu'il s'agit d'un document papier plutôt que d'un document numérique.

Les publicités imprimées ont plus d'impact

Les publicitaires profitent également du regain de popularité du papier. Plus d'un Belge sur quatre (28,63 %) indique considérer les **publicités** sur papier plus fiables que leur alter ego numérique. De plus, le même nombre de personnes déclare être davantage susceptible de réagir lorsqu'il reçoit de la publicité par courrier ou la lit dans un journal ou un magazine imprimé que lorsqu'il la lit en ligne. Les publicités numériques font donc face à une certaine pression. Près de la moitié des Belges (46,52 %) précise essayer activement d'éviter ou de bloquer la publicité numérique.

1 L'enquête biennale auprès des consommateurs, menée par un bureau de recherche indépendant pour le compte de l'organisation TwoSides, en collaboration avec Papier.be, a été menée auprès d'un échantillon représentatif de 10.250 consommateurs. L'enquête a exploré l'évolution des préférences, des perceptions et des attitudes changeantes des consommateurs à l'égard des communications imprimées et numériques.

DURABILITÉ

Norme de déclaration durable volontaire pour les PME

En décembre, la très attendue norme de reporting volontaire pour les PME (VSME) a été publiée. Qu'est-ce que cela signifie pour votre entreprise et comment pouvez-vous appliquer la norme ?

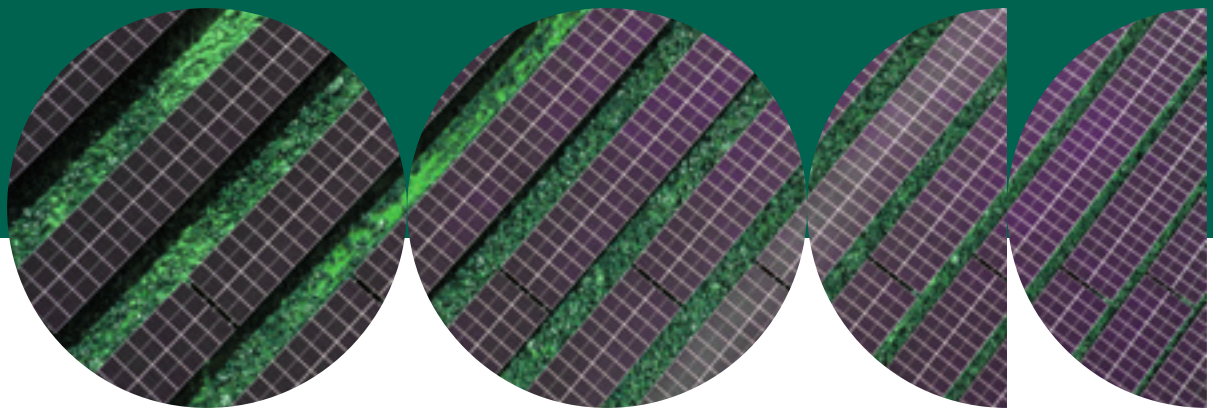

Le contexte

En tant que PME, vous n'êtes pas obligé de communiquer des informations sur la durabilité conformément au CSRD[1], mais vous pouvez être indirectement concerné par cette législation. Bon nombre de vos clients, souvent de grandes entreprises, doivent rendre compte de la durabilité des entreprises de leur chaîne d'approvisionnement, y compris la vôtre. Le non-respect des exigences ESG de vos clients pourrait nuire à votre position concurrentielle. Le CSRD a donc également un impact sur les petites entreprises. L'Europe a apporté une solution aux PME en introduisant la norme VSME.

Qu'est-ce que la norme VSME ?[2]

Il s'agit d'**une ligne directrice volontaire et simplifiée** qui aide les PME à mesurer et à rendre compte de leurs performances environnementales, sociales et de gouvernance (ESG). Il se compose de deux modules :

1. **Module de base :** 11 critères ESG pour toutes les PME ;
2. **Module d'extension :** 9 critères supplémentaires, axés sur les besoins d'information des banques et des investisseurs.

Cette norme aborde les mêmes questions de durabilité que les normes européennes de reporting sur la durabilité (ESRS)[3] pour les grandes entreprises, mais est adaptée aux PME et est volontaire, contrairement au reporting obligatoire pour les grandes entreprises.

En quoi cette norme est-elle pertinente pour votre imprimerie ?

La norme VSME est **universelle et indépendante du secteur**. Sa valeur ajoutée réside dans le fait que vous pouvez facilement partager les données de durabilité requises dans un format cohérent, compris et utilisé par les grandes entreprises (vos clients). Les rapports standardisés rendent vos données plus accessibles et comparables. Le VSME évite ›

1 CSRD ou 'Corporate Sustainability Reporting Directive' : directive qui vise à harmoniser les rapports de développement durable des entreprises.
2 VSME ou 'Voluntary Sustainability Reporting Standard for Non-Listed SMEs' : la norme volontaire de reporting de développement durable pour les PME non cotées.
3 ESRS ou 'European Sustainability Reporting Standards' : la norme obligatoire de reporting de développement durable pour les grandes entreprises cotées en bourse au sein de L'UE.

aux PME d'être submergées par les questions des grandes entreprises et réduit la charge administrative.

Pour les imprimeurs PME qui travaillent régulièrement avec de grandes entreprises, le VSME offre des avantages évidents. Il renforce la confiance des clients et des investisseurs et répond à leur besoin d'information. De plus, il vous aide à mieux vous préparer aux obligations futures. Le VSME est un outil précieux pour notre secteur et sera de plus en plus utilisé.

Que rapportez-vous dans le VSME ?

La préparation d'un rapport de développement durable nécessite une bonne compréhension de vos objectifs stratégiques et de développement durable. La norme de reporting VSME vous aide à les définir pour votre entreprise.

Le module de base fournit une méthode structurée pour rendre compte des principaux problèmes de durabilité, tels que :

- **Les informations générales :** votre stratégie, votre politique et vos initiatives dans le domaine du développement durable ;
- **Les indicateurs environnementaux :** votre consommation d'énergie, vos émissions de gaz à effet de serre (GES), votre consommation d'eau et votre gestion des déchets ;
- **Les indicateurs sociaux :** les conditions de travail, la santé et la sécurité de vos collaborateurs ;
- **Les indicateurs de gouvernance :** toutes condamnations ou amendes reçues par votre entreprise et ce qu'elle fait pour les éviter.

Comment commencer ?

1. **Comprendre la norme VSME**
   Étudiez les directives d'utilisation pour savoir quelles données de durabilité collecter et comment les présenter.

2. **Collecter des données**
   Collectez les informations nécessaires en matière de durabilité sur l'environnement, les aspects sociaux et la gouvernance au sein de votre entreprise.

3. **Utilisez les formats VSME**
   Implémentez les formats de rapport standardisés VSME.

4. **Établissez des rapports clairs**
   Saisissez les données selon la structure VSME et assurez un reporting transparent.

5. **Partagez avec les clients**
   Partagez votre rapport de développement durable avec vos clients, en particulier les grandes entreprises, pour les soutenir.

6. **Contrôle et update**
   Évaluez et mettez à jour régulièrement votre rapport (au moins une fois par an) pour qu'il reste précis et actualisé.

La version publiée du VSME n'est actuellement disponible qu'en anglais et est assez complète. La norme de reporting actuelle se trouve aux pages 8 à 14, suivi de directives d'utilisation par sujet (p. 15 à 48), d'annexes avec définitions (p. 49 à 55) et de questions relatives à la durabilité (p. 56 à 66).

Au cours de cette année, l'Europe fournira des outils en ligne gratuits supplémentaires, des lignes directrices et des initiatives éducatives pour faciliter l'utilisation de cette norme de reporting.

Conclusion

Pour les PME imprimeuses qui souhaitent répondre aux demandes de leurs plus gros clients, la norme de reporting est un outil bienvenu. Il permet de communiquer facilement des informations sur la durabilité et répond aux attentes des clients et des investisseurs, sans les obligations contraignantes des grandes entreprises. Il soutient la transition vers des opérations commerciales durables sans complexité.

Consultez la norme VSME ici :

Des questions ?
Contactez
jeroen.vaneetvelde@febelgra.be

SOCIAL

Cotisations patronales ONSS 2025

Les cotisations patronales ONSS ont été légèrement modifiées depuis le 1er janvier 2025. Ces changements ont un impact sur les charges sociales des salaires et peuvent jouer un rôle dans votre budgétisation. Comme toujours, nous souhaitons vous informer clairement sur l'implication de ces modifications et sur la manière dont elles sont calculées.

Cotisations patronales
Les cotisations patronales sont divisées en trois catégories : les cotisations de base, les cotisations générales supplémentaires et les cotisations sectorielles. Dans cet article, nous vous donnons un bref aperçu de ces cotisations et vous détaillons celles qui ont été modifiées cette année.

Pour les ouvriers, les cotisations patronales sont calculées sur le salaire brut du travailleur à 108%. Pour les employés, elles sont calculées sur le salaire brut du travailleur à 100%.

Le calcul détaillé des cotisations patronales est disponible sur le site de Febelgra.

La cotisation de base

Indépendamment de la taille de l'entreprise et du statut du travailleur (ouvrier/employé), la cotisation de base pour chaque travailleur s'élève à 24,92 %, réduite de 5,04 % grâce au tax shift depuis 2018, ce qui donne une cotisation de 19,88 %. Cette cotisation est inchangée depuis 2018.

Les cotisations de base comprennent, entre autres, les cotisations pour les pensions, les accidents du travail, la garde d'enfants et d'autres prestations sociales.

Les cotisations générales supplémentaires

Les cotisations supplémentaires varient en fonction de la taille de l'entreprise et du statut du travailleur.
Ces contributions servent, entre autres, à financer :

- Les vacances annuelles (uniquement d'application pour les ouvriers) ;
- Le chômage temporaire ;
- Le Fonds de Fermeture d'entreprise (FFE) ;
- Et d'autres fins sociales.

À partir du 01/01/2025, une augmentation sera appliquée aux cotisations pour le FFE, géré par l'ONEM. Cette hausse est la conséquence de la crise sanitaire, qui a entraîné une forte augmentation du recours au chômage temporaire et du nombre de faillites en Belgique.

Les cotisations au FFE sont réparties en deux catégories :

- **La cotisation de base :** destinée à intervenir lorsque l'employeur ne peut plus respecter ses obligations envers les travailleurs (ex. : en cas de faillite).
- **La cotisation spéciale :** utilisée pour l'indemnisation de certains jours de chômage temporaire.

Ces cotisations sont identiques pour les ouvriers et les employés, mais elles diffèrent selon la taille de l'entreprise :

Entreprises < 20 travailleurs

	Jusqu'au 31.12.2024	**À partir du 01.01.2025**
Cotisation de base FFE	0,06	**0,18**
Cotisation spéciale FFE	0,10	**0,17**

Entreprises > 20 travailleurs

	Jusqu'au 31.12.2024	**À partir du 01.01.2025**
Cotisation de base FFE	0,12	**0,23**
Cotisation spéciale FFE	0,10	**0,17**

Les fonds sectoriels

La cotisation pour les fonds sectoriels s'élève à 0,23 % pour les employés, quelle que soit la taille de l'entreprise.

Pour les ouvriers, les cotisations sont les suivantes :

- 1,46% pour les entreprises de moins 10 travailleurs ;
- 1,76% pour les entreprises de 10 travailleurs et plus.

Ces cotisations sont inchangées.

À la fin de ce magazine mensuel, vous trouverez comme d'habitude la rubrique « Salaires et indices », où figure un aperçu complet des cotisations ONSS, des charges sociales et de l'indice salarial, tant pour les ouvriers que pour les employés.

Des questions ?
Contactez
kelly.ciancimino@febelgra.be

SOCIAL

Update social
To-do's & good to know

Tout comme le mois dernier, nous continuerons d'ajouter des points à notre liste des To-do en février. De plus, plusieurs clarifications importantes en matière de droit social ont été publiées.

TO DO

- ◯ Application de l'indexation pour l'abonnement de train dans l'intervention des transports (CP 130 & CP 200).
- ◯ Établir le rapport annuel 2024 du Service Interne pour la Prévention et la Protection au Travail (SIPPT). Le contenu du rapport annuel est déterminé par la loi. Le SPF ETCS fournit les formulaires nécessaires.
  Plus d'informations ? Scannez le code QR.
- ◯ Établir le plan pour l'emploi pour les plus de 45 ans.
  Le SPF ETCS met à disposition un modèle de document.
  Plus d'informations ? Scannez le code QR.

GOOD TO KNOW

Dispense de versement du précompte professionnel pour le travail en équipe et de nuit : variante bis

Plus de clarté sur l'utilisation de la variante bis

L'Arrêté Royal qui a été publié fin décembre, apporte plus de clarté sur l'utilisation de la variante bis. Les employeurs qui souhaitent utiliser le régime bis pour le travail en équipe doivent calculer un facteur de correction par mois qui s'applique à l'ensemble de l'entreprise. Afin de clarifier le calcul du facteur de correction, nous vous donnons un exemple ci-dessous :

Dans l'entreprise X, les départements impression et finition travaillent en 2 équipes, le volume de travail étant réparti de manière asymétrique en une équipe du matin et une de l'après-midi.
Le facteur de correction doit être calculé pour un mois composé de 4 semaines complètes, avec les différences établies suivantes dans le volume de travail de chacun des départements impression et finition et dans le volume de travail total des 2 départements.

	Département impression		Département finition		Somme des 2 départements	
Semaine	Différence	Total	Différence	Total	Différence	Total
1	4	10	4	20	8	30
2	2	8	4	23	6	31
3	4	11	5	25	9	36
4	3	10	5	23	8	33
Total ETP	**13**	**39**	**18**	**91**	**31**	**130**

Pour ce mois, le facteur de correction est de 31/130 = **23,84%**

Il n'existe cependant pas encore à ce jour de circulaire ou de FAQ précisant comment le facteur de correction doit être calculé dans certains cas spécifiques, comme les suspensions pour lesquelles l'employeur verse un salaire.

Nouvelles obligations entre les agences intérimaires et les clients-utilisateurs (employeurs) à partir du 01.01.2025

À partir du 01.01.2025, les agences de travail intérimaire et

leurs clients utilisateurs devront au préalable élaborer un cadre de procédure dans un contrat écrit. Ce dernier est indispensable pour que l'agence d'intérim puisse prétendre à la dispense du versement du précompte professionnel. Sans contrat préalable, l'agence d'intérim ne peut appliquer cette exonération.

Il est donc dans l'intérêt des deux parties qu'un contrat valide soit établi. Selon Federgon, il est probable que l'initiative de cette démarche provient des agences d'intérim. Federgon a mis à disposition de ses membres des modèles de documents, permettant ainsi aux agences d'intérim de disposer des outils nécessaires pour conclure des accords juridiquement solides avec leurs clients.

Modèle de l'attestation de vacances
Récemment, plusieurs modifications ont été apportées à la législation applicable aux congés annuels.

L'une des principales nouveautés est le droit des travailleurs de transférer leurs jours de vacances non pris – en raison de diverses causes d'interruption de travail – vers une période de 24 mois après l'année de vacances concernée.

Cette nouvelle règle exige qu'en cas de changement d'employeur, le nouvel employeur dispose d'une information complète et fiable concernant le nombre de jours de vacances 'transférés' auxquels le travailleur a droit. Pour répondre à ce besoin, les secrétariats sociaux agréés ont adapté leur modèle d'attestation de vacances. Désormais, cette attestation mentionnera également le nombre de jours de vacances reportés. Les attestations de vacances seront désormais exprimées à la fois en jours et en heures.

Heures **Jours**

Des questions ?
Contactez
kelly.ciancimino@febelgra.be

DANS LE MONDE DE L'IMAGE DE MARQUE, LA CRÉATIVITÉ EST LA SEULE FAÇON DE SE DÉMARQUER SUR UN MARCHÉ SATURÉ.

Chez Winter & Company, nous sommes conscients de l'importance capitale de la première impression. C'est pourquoi nous proposons une large gamme de matières d'habillage qui permettent aux marques d'exprimer leur propre identité grâce à des couleurs spéciales, des matières diverses et variées, et des touchers uniques.

Vous souhaitez vous laisser inspirer par notre magnifique collection ?
Contactez Mieke Hellyn à l'adresse miekehellyn@winter-company.nl
Ou appelez le +32 497 58 03 51 pour un rendez-vous sans engagement.

LA QUESTION DU MOIS

EU Ecolabel
Quelles sont les exigences pour les produits graphiques ?

L'EU Ecolabel est une certification reconnue au niveau international qui récompense les produits répondant aux exigences environnementales strictes tout au long de leur cycle de vie, depuis l'extraction des matières premières jusqu'à la gestion des déchets. Dans le secteur graphique, l'impression papier et les fournitures de bureau en papier peuvent obtenir ce label.

Quels produits graphiques sont éligibles ?

En plus des différents types de papier tels que le papier journal ou graphique, les imprimés suivants peuvent également être pris en compte :

- **Les imprimés composés** d'au minimum 90 % de papier ou de carton et d'au moins 80 % pour les livres, catalogues, brochures, formulaires et magazines ;
- **Les enveloppes constituées** d'au moins 90 % de papier, de carton ou de supports à base de papier ;
- **Les sacs en papier et le papier d'emballage** ;
- **Les fournitures de bureau composées** d'au moins 70 % de papier ou de carton, telles que les carnets et blocs-notes, agendas, albums, calendriers avec couverture, etc.

Ces produits doivent répondre à des critères stricts en matière environnementale.

Quels sont les critères ?

Les critères les plus importants pour les produits graphiques incluent :

- **Le papier :** issu de forêts gérées durablement (certifications FSC ou PEFC) ou fabriqués à partir de matériaux recyclés.
- **Les encres, toners et vernis :** respectueux de l'environnement, de préférence à base d'eau, sans solvants nocifs.
- **La circularité :** désencrabilité, repulpabilité, élimination facile des éléments non-papier.
- **La consommation énergétique :** utilisation efficace de l'énergie, de préférence renouvelable.
- **La gestion des déchets :** mesures actives de réduction, de réutilisation et de recyclage des déchets.
- **Les substances chimiques :** limitation des substances nocives et contrôle rigoureux des composants chimiques.

Les critères sont valables jusqu'au 31 décembre 2028. Après cette date, les critères seront à nouveau revus et mis à jour.

Comment demander le label ?

Pour obtenir le label écologique européen, il faut :

1. Vérifier que votre produit respecte les exigences environnementales.
2. Soumettre une demande au comité belge d'attribution de l'EU Ecolabel, qui pourra fournir des informations complémentaires sur les critères et le processus de demande.
3. Une fois la demande approuvée, le label est attribué au produit concerné. Des contrôles périodiques seront effectués pour garantir le respect continu des critères.

Quelles sont les contraintes ?

Dans la pratique, l'utilisation de l'écolabel européen par les imprimeurs reste limitée, car les critères environnementaux stricts font que généralement seulement 10 à 20 % des produits obtiennent le label. De plus, les coûts allant de €350 à €2000 pour la demande et de €200 à €500 par an pour la licence, ainsi que la complexité de la démarche constituent souvent un frein.

Consultez la fiche info :

Des questions ?
Contactez
jeroen.vaneetvelde@febelgra.be

IGEPA

Igepa inspire avec des nouveaux papiers

Un monde de possibilités pour une impression qui impressionne

Laissez votre créativité s'épanouir avec nos derniers papiers, spécialement conçus pour donner vie à votre message et impressionner. Que vous soyez à la recherche de solutions écologiques, d'innovations à base de plantes ou de luxe et d'élégance, nos nouvelles collections offrent une combinaison unique de qualité, de durabilité et de style.

ECO KRAFT

les papiers naturels pour planter des phrases

Eco Kraft se sont des supports recyclés constitués de 50% de fibres recyclées et de 50% de fibres vierges, certifiées FSC®. Conçue pour des impressions offset, cette gamme de papiers est aussi apte à l'impression numérique HP Indigo. Le registre des teintes se module autour de trois références, White, Natural, Brown.

ECORZ

un papier à base de plantes pour des récits créatifs

Ce papier unique est non-couché et partiellement issu de biodéchets. Ecorz, disponible en trois teintes, White, Natural et Ivory, se prête parfaitement aux techniques d'impression traditionnelles et aux procédés de transformation. Ce papier est une toile idéale pour l'expression artistique, que ce soit pour des couvertures de livres ou pour des projets d'édition, invitations et menus.

NOBLESSE

un papier élégant pour des publications de haute qualité

Enveloppez vos publications avec style grâce à Noblesse, un papier 100 % cellulose, marqué feutre recto-verso, à la texture très douce et distinctive. Compatible avec les presses Offset, Noblesse accepte également le gaufrage et la dorure à chaud, et s'adapte aux diverses techniques de finition pour un rendu exceptionnel. Noblesse se décline en deux blancheurs, White et Natural, pour répondre à un large domaine d'utilisation, brochures, cartes de visite ou de compliments.

COTON

L'élégance intemporelle du coton, entre luxe et raffinement

Coton est un papier fabriqué à partir de fibres naturelles de coton et de cellulose qui lui confèrent une main importante et une opacité élevée. Parfait pour les impressions de haute qualité, il garantit une excellente netteté des couleurs et une transformation impeccable. Coton ore une texture luxueuse, présente une durabilité exceptionnelle et est particulièrement bien adapté au gaufrage et marquage à chaud. Son toucher doux et sa blancheur naturelle en font le support idéal pour les livres, magazines et autres publications de prestige.

LESSEBO COLOURS

Une gamme de papiers de couleur respectueux de l'environnement, avec un maximum d'expression et un minimum d'empreinte carbone

La gamme a été soigneusement élaborée et se compose de 48 teintes uniques et tendance. 24 couleurs sont immédiatement disponibles de notre stock en 120 g/m² et 300 g/m². Les 24 autres teintes et les autres grammages sont disponibles de stock usine. Lessebo Colours est une gamme de papier non couché, teinté dans la masse, sans bois, fabriqué à partir de pâte sans chlore (TCF). Le papier présente une surface mate et non réfléchissante et résiste au vieillissement conformément à la norme ISO 9706.

Demandez vos échantillons dès maintenant :
samples@igepa.be

ACTIVITÉS

PrintBar Flandre orientale

Le PrintBar Flandre Orientale promet une expérience magique dans le décor unique et atmosphérique de la '**House of Mysteries**'. Laissez Gunther Guinelli vous emporter dans le monde fantastique de l'illusion. **Ce maître magicien et illusionniste** vous offrira un moment inoubliable mais également inexplicable qui ne manquera pas de vous émerveiller. Une expérience que vous n'oublierez pas de sitôt. Après le spectacle, vous aurez l'occasion de pouvoir discuter et de nouer de nouvelles connexions lors d'un agréable moment de réseautage en toute décontraction.

Programme

18h00	Accueil & petites bulles
18h45	Spectacle de magie par Gunther Guinelli
20h00	Moment de réseautage & walking buffet
23h00	Fin

Jeudi
20 février

House of Mysteries
Jan Botermanstraat 2
9000 Gand

Le congrès sur le développement durable

Nous vous invitons chaleureusement à la deuxième édition de notre congrès sur la durabilité, l'événement incontournable où nous partageons des perspectives pratiques sur des thèmes environnementaux actuels tels que les émissions de CO2 de vos produits, la législation en matière de déforestation et les réponses aux questions des clients concernant la durabilité. Ce congrès vous offre l'opportunité d'approfondir vos connaissances et de préparer votre entreprise aux défis et opportunités de demain. Inspirez-vous d'exemples concrets, connectez-vous avec des experts et renforcez votre stratégie.

Jeudi
20 mars

FEB
Rue Ravenstein 4
1000 Bruxelles

Qu'est-ce qui vous y attend ?

- **Les rapports de durabilité adaptés aux PME (VSME) :** Des outils concrets pour répondre aux nouvelles exigences et tirer parti des avantages d'un reporting volontaire.
- **ClimateCalc en pratique :** Découvrez comment utiliser cette plateforme pour mieux comprendre votre empreinte écologique.
- **Législation européenne sur la déforestation (EUDR) :** Comprenez les implications de cette législation, comment vous y conformer et quelles étapes concrètes entreprendre.
- **Subventions pour la durabilité :** Un aperçu des soutiens financiers auxquels votre entreprise peut prétendre.

SALAIRES ET INDICES

update **chiffres**

	Indice santé	Indice lissé
mar 24	131,75	127,99
avr 24	130,85	128,32
mai 24	131,42	128,62
juin 24	131,92	128,86
juil 24	132,84	129,12
août 24	132,94	129,63
sep 24	132,41	129,88
oct 24	132,96	130,13
nov 24	133,22	130,22
déc/24	133,73	130,42

Ouvriers CP 130

En décembre 2024, le disque de stabilisation a été dépassé, ce qui a entraîné une indexation des salaires barémiques en janvier 2025.
En outre, une indexation supplémentaire de 0,12 % a été appliquée en raison de la transition vers un nouveau mécanisme d'indexation.
Au total, les salaires barémiques ont été indexés de **2,12 %** en **janvier 2025**.

Employés CP 200

Les salaires réels ont été indexés de **3,58%** en **janvier 2025**.

Pourcentages onss

à partir du 01.01.2025	OUVRIERS			EMPLOYÉS		
	Entreprise 1	Entreprise 2	Entreprise 3	Entreprise 1	Entreprise 2	Entreprise 3
	<10 trav	10-19 trav	≥ 20 trav	<10 trav	10-19 trav	≥ 20 trav
Montants de base	19,88	19,88	19,88	19,88	19,88	19,88
Montants divers	11,17	12,86	12,91	5,60	7,29	7,34
Fonds de sécurité d'existence	1,46	1,76	1,76	0,23	0,23	0,23
Total montants employeur	**32,51**	**34,50**	**34,55**	**25,71**	**27,40**	**27,45**

Le paiement unique pour les vacances annuelles n'est pas repris dans ce tableau.

Charges sociales ouvriers (CP130)

à partir du 01.01.2025	1 ÉQUIPE		2 ÉQUIPES		3 ÉQUIPES	
	coefficient	pourcentage	coefficient	pourcentage	coefficient	pourcentage
Frais inhérents au temps de travail 1	1,2103	21,03%	1,3032	30,32%	1,5130	51,30%
Frais inhérents au temps de travail 2 sans charges sociales	0,0238	2,38%	0,0246	2,46%	0,0246	2,46%
Charges sociales	1,5313	53,13%	1,5313	53,13%	1,5313	53,13%
Charges sociales salariales	**1,8771**	**87,71%**	**2,0202**	**102,02%**	**2,3415**	**134,15%**

Calcul basé sur une entreprise de > 20 travailleurs et de classe salariale XIV. Il est tenu compte du non-versement du prélèvement anticipé de 22,80% pour travail en équipes.

Charges sociales employés (CP 200)

à partir du 01.01.2025	coefficient	pourcentage
Frais inhérents au temps de travail 1	1,2703	27,03%
Frais inhérents au temps de travail 2 sans charges sociales	0,0906	9,06%
Charges sociales	1,3114	31,14%
Charges sociales salariales	**1,7561**	**75,61%**

Il n'est pas tenu compte de la diminution structurelle des charges, des éco-chèques d'un montant de 250,00 EUR (employé à temps-plein) et la prime de 250 EUR (introduction en 2016).

Indice salarial*

Année	Date	Index
2025	01.01.2025	213,74
2024	01.04.2024	208,47
	01.01.2024	204,43
2023	01.02.2023	202,89
2022	01.12.2022	198,96
	01.10.2022	195,10
	01.08.2022	191,33
	01.05.2022	187,63
	01.02.2022	183,99
	01.01.2022	180,43

*Evolution du coût salarial horaire sur la base du coût salarial horaire en janvier 1993 (€ 18,8878 et indice salarial 100). Le calcul se base sur la catégorie salariale 14.

Indices papier

Date	Offset sans bois	Maco sans bois	Maco avec bois	Maco hh LWC offset 60g	Maco hh SC offset 56g (A)
31.12.2024	356,36	356,65	367,10	355,59	378,60
30.11.2024	359,81	360,15	367,10	355,59	378,60
31.10.2024	359,81	361,02	367,10	355,59	378,60
30.09.2024	361,54	366,26	367,10	355,59	378,60
31.08.2024	361,54	366,26	367,10	355,59	378,60
31.08.2024	361,54	366,26	367,10	355,59	378,60
31.07.2024	361,54	366,26	366,65	354,70	378,60
30.06.2024	361,54	366,26	367,10	355,59	378,60
31.05.2024	361,54	364,51	367,10	355,59	378,60
30.04.2024	361,54	364,51	367,10	355,59	378,60
31.03.2024	361,54	364,51	369,57	357,82	381,32
29.02.2024	356,36	356,64	369,57	357,82	381,32
31.01.2024	354,63	354,89	366,85	357,82	375,88
31.12.2023	358,08	358,39	380,82	366,71	394,94

L'indice papier exprime l'évolution des prix du papier, une des principales matières premières de l'industrie graphique. Des indices sont calculés pour le papier Offset sans bois, Maco sans bois et Maco avec bois. La période de référence est les prix au 01.01.1973. Les indices des prix du papier ont été portés à 100 à cette date.
Vous trouverez les chiffres les plus récents sur notre site www.febelgra.be sous Services / Commercial / Etiquette SMI.
Les auteurs, la rédaction et l'éditeur veillent à la véracité des informations publiées, pour lesquelles leur responsabilité ne peut être engagée.

EN BREF

Le Groupe Graphius renforce sa position aux Pays-Bas

Le Groupe Graphius acquis la célèbre imprimerie NPN Printers à Breda. Cette acquisition stratégique marque une étape importante pour le groupe Graphius. Les Pays-Bas sont depuis des décennies un marché important pour le groupe, mais jusqu'à présent, la production a toujours eu lieu en Belgique. Avec une production locale, Graphius souhaite solififier son ancrage et élargir sa clientèle. Les activités de NPN Printers se poursuivront sous le nom actuel et la plupart des collaborateurs pourront conserver leurs postes actuels.
Denis Geers, CEO du groupe Graphius : "L'acquisition de NPN Printers s'inscrit parfaitement dans notre ambition de développement aux Pays-Bas, via un site de production local".

Athena Graphics et CERM unissent leurs forces

Athena Graphics, spécialiste du packaging design-to-print, a conclu un partenariat avec CERM, fournisseur de logiciels ERP pour l'industrie de l'impression. Grâce à l'intégration entre la boutique en ligne d'Athena Graphics et les systèmes ERP de CERM, le processus de commande des flexolates iPlate est entièrement automatisé. Il en résulte une plus grande efficacité, une meilleure transparence et des délais de projet plus courts. Ignace Cosaert, PDG d'Athena Graphics : "En unissant nos forces à celles de CERM, nous pouvons offrir à nos clients un service encore meilleur et les accompagner dans leur quête d'excellence opérationnelle".

Jesse Marynen acquiert la société de publipostage DMSB

Jesse Marynen, propriétaire de l'imprimerie malinoise Buroform, a repris l'entreprise de publipostage limbourgeoise DMSB. Avec l'acquisition de l'entreprise basée à Genk, il acquiert une expertise en publipostage et un entrepôt d'expédition de 3.000 mètres carrés. "La distribution de matériel imprimé et son acheminement au bon endroit fait désormais partie intégrante de Buroform", explique Jesse Marynen. "Grâce à l'expertise de DMSB, nous avons l'ensemble du processus – de la conception à l'expédition – entre nos mains". Toute l'équipe de DMSB, soit 7 personnes, restera en place.

Henry Van De Velde Awards '25

Le 21 janvier, les 31e Henry Van De Velde Awards ont été décernés à Bozar, à Bruxelles, un prix prestigieux pour les designers et entreprises flamands qui utilisent le design de manière intelligente. **Le prix d'or pour l'ensemble de sa carrière** a été décerné à la designer Nedda El-Asmar. Son travail est connu pour l'équilibre parfait entre fonctionnalité, esthétique et intemporalité, l'élégance et la simplicité occupant toujours le devant de la scène. Le travail d'El-Asmar comprend une gamme diversifiée de produits, allant des couverts et des arts de la table aux objets du quotidien pour de grandes marques telles que Christofle ou Hermès. Le **Young Talent Gold Award** a été décerné à Jonas Van Put, qui excelle dans sa vision et son talent de designer d'objets et d'espaces. Le jury a souligné que le travail de Jonas Van Put invite souvent les utilisateurs à entrer en dialogue les uns avec les autres : "Ce que Jonas fait, ce ne sont pas des objets que l'on accroche au mur, mais des créations que l'on a envie d'expérimenter".

Les Graphics Awards ont récompensé trois projets spéciaux. Le livre d'artiste, Musée de la Mémoire Propriété universelle de Joëlle Tuerlinckx (Or), raconte l'histoire du M.M., un musée sans murs. Tosca de Jelle Jespers (Argent) est un roman caché dans un recueil de poèmes, qui se présente comme un livre blanco dont il faut découper les pages. Safer Streets de Mutant pour L'Oréal Paris (Bronze) est une installation lumineuse qui attire l'attention sur le problème de l'intimidation dans les rues à Bruxelles et au-delà.

Tosca

FOCUS SUR LE PAPIER

Print Speed® - L'art du contraste

La référence en papier premium non couché pour l'offset et la préimpression
Au fil des ans, Print Speed s'est imposé comme la référence incontournable des **papiers non couchés offset et preprint haut de gamme**. Polyvalent, fiable et offrant un bon rapport qualité-prix, ce papier de qualité supérieure vous permet de proposer à vos clients des résultats d'impression qui surpasseront leurs attentes.
Avec Print Speed, chaque projet d'impression atteint de nouveaux sommets.

Une reproduction fidèle des couleurs

Doté d'une **surface lisse** et d'une **blancheur remarquable**, Print Speed garantit une reproduction parfaite des couleurs pour les textes, les photos et les illustrations complexes. Ce papier se distingue des autres papiers non couchés par un rendu exceptionnel des couleurs, des nuances et des contrastes.
Avec Print Speed, « L'art du contraste » prend toute sa dimension.

Une qualité d'impression incomparable

La qualité exceptionnelle de Print Speed repose sur une opacité élevée et une forte porosité, rendues possibles grâce aux fibres d'eucalyptus qui le composent. Avec son bouffant impressionnant, sa grande rigidité et son lissé unique, le papier non couché Print Speed offre un toucher naturel, sans compromettre la qualité d'impression. Sa formation homogène et sa surface uniforme garantissent **des résultats d'impression irréprochables**.

Performance et fiabilité

Print Speed se distingue par ses performances optimales, même avec un grammage inférieur, et assure un excellent passage en machine, y compris à grande vitesse, pour les applications offset et laserjet. Compatible avec de nombreuses techniques de finition, telles que le gaufrage, le marquage à chaud, le vernis sélectif UV, le pliage ou la perforation, Print Speed offre une flexibilité remarquable pour concrétiser vos idées les plus audacieuses. Les possibilités sont infinies. En choisissant Print Speed, vous optez pour l'excellence à chaque impression !

Une gamme complète pour répondre à tous vos besoins

La gamme Print Speed vous propose un large choix de formats et de grammages, de 70 à 350 g/m², disponible en deux qualités :

- **Print Speed Offset**, pour vos applications quotidiennes
- **Print Speed LaserJet**, pour vos besoins en préimprimés

Pour plus d'informations sur la gamme Print Speed, contactez Antalis au +32 (0)2 451 12 00 - print.be@antalis.com ou consultez www.antalis.be.

First Impression est imprimé sur du **Print Speed Offset 120 g/m²**.
La couverture est imprimée sur du **Print Speed Offset 250 g/m²**.

Partners in creativity

EASYPAY GROUP
INNOVATION IN HR

Monizze

antalis

SELECT people

artience
TOYO INK EUROPE

Lab9 PRO

OUD PAPIER
JOZEF MICHEL

Canon

VINK

DATALINE

WINTER & COMPANY

Paper Nature

SARPI VEOLIA

PAPYRUS

HEIDELBERG